

La Lettre de L'Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI) SAT

N°8 : Novembre-Décembre 2022



A noter sur vos agendas

24/01/2023 : CLLIN (Comité Local de Lutte contre les Infections Nosocomiales) SAT à 13h30 (Salle des commissions).

Bienvenue aux nouveaux internes



Toute l'équipe de l'UPRI,
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année



CERTIFICATION HAS

Suite à la visite des experts, la Haute Autorité de santé a décidé la **certification de l'établissement avec mention**. Concernant les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention du risque infectieux, voici un extrait du rapport : « Les équipes peuvent avoir recours à l'UPRI (unité de prévention du risque infectieux). Les SHA sont à disposition dans l'ensemble des secteurs. L'indicateur de consommation de SHA est suivi et analysé par l'EOH. Des actions de sensibilisation et d'audits sont réalisées régulièrement. Les résultats sont affichés dans les services. **Cependant, la majorité des professionnels rencontrés par les EV ne connaissait pas ces résultats.** Les précautions « standard » et complémentaires sont connues de tous les professionnels. En cas de précautions complémentaires, on retrouve l'affichage à l'entrée des chambres, l'information pour les visiteurs ainsi qu'au patient concerné. L'EOH mène régulièrement des évaluations qui sont communiquées aux professionnels. L'environnement du patient est propre. Les équipes respectent l'utilisation des équipements de protection individuels. Les facteurs de risque relatifs à la dépendance iatrogène sont recherchés et tracés. **Toutefois, la traçabilité de l'information donnée au patient ou à ses proches n'a pas été, systématiquement, retrouvée.** Les locaux à déchets au sein des unités sont sécurisés. »



Zoom sur le MÉMENTO HYGIÈNE !

PREVENTION DES INFECTIONS LIEES AUX DISPOSITIFS INVASIFS : sondes vésicales, voies veineuses périphériques (VVP) et centrales (VVC)

RÈGLES GÉNÉRALES

Asepsie Indispensable :

- Lors de l'insertion (asepsie chirurgicale pour la pose de VC)
- Lors de toute manipulation, friction hydro-alcoolique des mains, antiseptique adapté au site d'insertion, gants si besoin

Tous les Jours :

- Vérifier l'absence de signes d'infection au site d'insertion
- S'interroger sur l'intérêt du maintien en place du dispositif invasif ou l'utilisation d'alternatives

Consultez les procédures de soins sur la GED (gestion documentaire)

SONDAGE VÉSICAL

- Utilisation et maintien d'un système clos de drainage
- Toilette génitale quotidienne avec savon doux
- Sac collecteur maintenu en position décline

VVP ET VVC

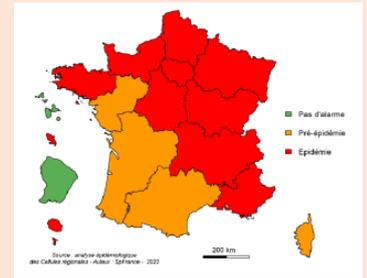
- Pansement stérile semi-perméable transparent permettant la surveillance du point d'insertion
- Refaire le pansement si souillé ou décollé
- Privilégier l'utilisation de la chlorhexidine alcoolique à 2%
- Inscrire la date de pose sur le pansement
- Tout écoulement autour du point d'insertion doit être aussitôt signalé
- La durée d'une VVP ne doit pas dépasser 7 jours
- Tout cathéter intravasculaire suspect d'infection, doit être cultivé s'il est retiré
- A l'inverse, les cathéters intravasculaires retirés simplement pour fin d'usage ne doivent pas être cultivés
- Manipulation des robinets des rampes de cathéter avec l'alcool à 70°

Mémento et affiches : vous pouvez le récupérer auprès de votre cadre, sur la GED ou à l'UPRI (réf. : HYG-AFF-02465).



Grippe saisonnière

La grippe est en "augmentation précoce", rapporte le dernier bulletin de Santé publique France du 07 décembre 2022. Le virus A (H3N2) circule majoritairement. Neuf régions passent en phase épidémique (en rouge sur la carte) et 4 régions sont en phase pré-épidémique (en orange sur la carte). La menace d'une grippe saisonnière plus meurtrière que les années précédentes (elle était absente pendant l'hiver 2020-2021), et le risque de surmortalité lié aux co-infections virales, sont à craindre, rapporte l'Académie de Médecine. Il faut donc faire attention et continuer de respecter les gestes barrières (masque, aération...).



<https://www.santepubliquefrance.fr/bulletin-epidemiologique-grippe-semaine-48-saison-2022-2023>

Au 4 décembre 2022, près de 12 600 professionnels de l'AP-HP étaient vaccinés contre la grippe (11,65 %) contre près de 10 500 vaccinations antigrippales la semaine dernière. A l'hôpital Saint Antoine, le taux global était de **14,6%** (28,5% pour le personnel médical, 10,8% pour le personnel paramédical et 11% pour le personnel non soignant). Dans le contexte épidémique actuel, cela reste beaucoup trop faible. Se vacciner, c'est nous protéger !



CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIIPALE 2022/2023

Le lancement de la campagne de vaccination antigrippale a débuté depuis le 25 octobre 2022. Elle s'adresse aux patients hospitalisés et au personnel de Saint-Antoine.
Les nouveaux vaccins contre la grippe sont disponibles à la pharmacie : VACCIN VAXIGRIPTETRA SUSP INJ SER 0,5 ML.

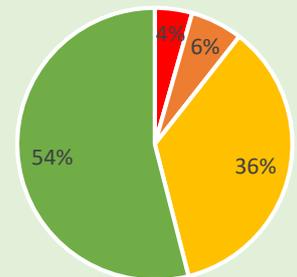
Populations concernées	Circuit de vaccination sur l'Hôpital Saint-Antoine
✓ Patient hospitalisés	→ Prescription Orbis® - Commande via Web Copilote®
✓ Personnel de l'Hôpital	→ A la médecine du travail : - Se présenter sans rendez-vous à la médecine du travail (Bât Foulques de Neuilly, porte 8, RdC) les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 14h30 à 15h30 - Vaccination concomitante contre la Covid-19 et la grippe les mardis matins et jeudis après-midi en prenant rendez-vous à la médecine du travail par téléphone au 82814 !!
	→ Dans les services cliniques : - Le cadre du service contacte la médecine du travail au 82124 qui lui remet un bon de commande à présenter directement au guichet de la pharmacie (contact 82167) pour récupérer les vaccins ⚠ La traçabilité de la vaccination grippe est à effectuer cette année en ligne via ce lien ⚠ L'accès sera également possible depuis l'intranet

2^{ème} Concours « Hygiène des Mains » - Octobre 2022

L'UPRI a organisé un deuxième concours sur l'hygiène des mains qui s'est déroulé du 10 au 21 Octobre 2022. Celui-ci reposait sur un audit de connaissances (questionnaire) et une évaluation des pratiques.

Concernant la partie pratique, la qualité de la friction hydroalcoolique (FHA) a été évaluée sur 10 points (évaluation visuelle réalisée par le personnel de l'UPRI via un caisson pédagogique). Le non respect des pré-requis (absence de bijou, ongles courts, absence de faux ongles) entraînait une note de 0/10. Le graphique ci-contre présente les résultats de l'évaluation pratique obtenus pour l'ensemble des participants de l'hôpital.

Vous avez été nombreux à participer : 228 personnes réparties dans 14 services. Les résultats par service ont été adressés par mail aux cadres et chefs de service le 24 novembre 2022. Merci à tous pour votre participation !



	1 ^{ère} édition	2 ^{ème} édition	Evolution
Nombre de participants	311	228	↘
Note moyenne de l'audit	15,6	15,5	→
Pourcentage de pré-requis respectés	92%	96%	→
Pourcentage de conformité des gestes	35%	54%	↗

Comparaison des résultats obtenus lors des deux éditions

■ Pré-requis non respectés (0/10)
■ Note ≤ 5/10
■ Note entre 6 et 8/10
■ Note ≥ 9/10